

Nous vous invitons à participer à un **cycle de formation sur 2 journées** :

## Produire hydromels et vinaigres de miel de qualité en Bretagne

**Intervenants** : Jean IRUBETAGOYENA, consultant et formateur, ex producteur d'hydromel

**Public** : Apiculteurs professionnels et pluriactifs (*le nombre de places est limité à 15 personnes pour favoriser les échanges avec l'intervenant. Une priorité sera donnée aux contributeurs VIVEA*).

**Pas de pré requis nécessaire, mais n'hésitez pas à apporter votre matériel de fabrication d'hydromel et vinaigre si vous en avez.**

**Durée** : 1 jour / 7 heures

Ce cycle de 2 journées de formation aura lieu dans le secteur est dans le secteur ouest de la Bretagne pour permettre de limiter votre temps de route et d'accueillir un maximum de personnes. **Choisissez l'un ou l'autre de ces cycles** :

Cycle  
est

**J1 - Mardi 5 janvier 2021 de 9h30 à 18h00**  
Salle Bro Gwened – Maison de l'Agriculture, rue Maurice Le Lannou, 35000 RENNES  
**J2 - Mardi 9 février 2021 de 9h30 à 18h00**  
Salle Armorique – Maison de l'Agriculture, rue Maurice Le Lannou, 35000 RENNES

Cycle  
ouest

**J1 - Mercredi 6 janvier 2021 de 9h30 à 18h00**  
Chambre d'Agriculture, Kergadalen, 29 590 SAINT-SEGAL  
**J2 - Mercredi 10 février 2021 de 9h30 à 18h00**  
Chambre d'Agriculture, Kergadalen, 29 590 SAINT-SEGAL

**Restauration** : chacun apporte son pique-nique, sa boisson et ses couverts, afin de respecter les mesures sanitaires liées à la crise COVID19.

**Modalités d'inscription** : L'inscription à la formation est obligatoire, et est un engagement à participer à la journée choisie.

Un e-mail de confirmation vous sera envoyé dès prise en compte de votre inscription.

### **Concernant les personnes en situation de handicap :**

Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter au préalable par téléphone.

**Responsable de stage** : Tiphaine Daudin / 07.85.35.20.82 / [ada.bretagne@gie-elevages-bretagne.fr](mailto:ada.bretagne@gie-elevages-bretagne.fr)

Retrouvez l'ensemble des modalités concernant la formation (tarif, inscription...) dans le [catalogue des formations hiver 2020-21 ADA Bretagne](#)

## Programme de la formation

**Objectif :** A l'issue de cette formation, vous serez capables de produire vos propres hydromels et vinaigres de miel de qualité, conformément aux exigences de production et commercialisation.

### Contenu J1 :

- **Introduction et tour de table** : attentes des participants et objectifs de la formation
- **Partie 1** : éléments de contexte
  - L'hydromel dans l'imaginaire collectif et dans celui des stagiaires en particulier
  - Petit préambule économique
- **Partie 2** : production d'hydromel => le choix des ingrédients
- **Partie 3** : le matériel de production
  - Choix des équipements du chai
  - Hygiène des locaux et des vaisseaux de fermentation
  - Préparation du moût par étape
  - Vinification étape par étape
- **Conclusion** : Evaluation des compétences acquises et de la satisfaction des stagiaires

### Contenu J2 :

- **Introduction et tour de table** : attentes des participants et objectifs de la formation
- **Partie 1** : Retour sur les essais des stagiaires : questions, difficultés rencontrées...
- **Partie 2** : Elevage des « vins de miel »
- **Partie 3** : Mise en bouteilles et habillage
- **Partie 4** : Législation française et relations avec l'administration des douanes
- **Partie 5** : Production de vinaigres d'hydromel
- **Conclusion** : Evaluation des compétences acquises et de la satisfaction des stagiaires

### Modalités pédagogiques

- formation en groupe
- tour de table et attentes des stagiaires
- remise de documents papiers supports de la formation
- témoignage, questions, échanges et discussion
- évaluation de la formation (capacités acquises et satisfaction) : fiche d'évaluation remise à chaque stagiaire en fin de formation

*Formation sollicitant les fonds de formation VIVEA dont les ressortissants sont les chefs d'exploitation, les conjoints collaborateurs, les associés exploitants. Pour les autres statuts, nous contacter.*

*L'inscription à la formation est obligatoire en amont, et est un engagement à participer à la journée choisie. Toute annulation d'inscription peut remettre en jeu l'équilibre financier de la journée.*

*Une attestation de stage vous sera délivrée à l'issue de la formation.*